



Val-de-Ruz Officiel

Editorial

Ensemble vers demain

Au moment d'imprimer ces lignes, la campagne référendaire autour du coefficient fiscal touche à sa fin. Le thème est de ceux qui soulèvent les émotions. C'est qu'il va puiser au plus profond de nos valeurs les plus intimes: esprit de sacrifice, confiance, rapport à l'autorité, solidarité avec les autres, individualisme, la liste serait longue. Le débat fut parfois rude, les propos tranchés et tranchants.

Le 10 juin est la date du verdict des urnes. Un camp en sortira victorieux, l'autre perdant. Les conséquences peuvent en être frustrantes, peut-être même douloureuses. Mais il s'agit, pour les deux camps, d'accepter le résultat et de mettre fin à la campagne: telle est la règle de notre démocratie directe.

Quelle que soit la hauteur du coefficient fiscal 2018 à Val-de-Ruz, la volonté populaire exprimée dans les urnes est appelée à produire des conséquences assez rapidement. Dans cette perspective, il faudra que chacune et chacun se retrouve les manches en laissant au vestiaire animosités et attaques personnelles. En effet, notre Commune ne peut pas se permettre le luxe de psychodrames internes dans une période clé de remodelage du Canton de Neuchâtel, au sein duquel elle occupe le troisième rang.

La réforme hospitalière, la péréquation intercommunale, les nouveaux pôles régionaux de développement économique, la refonte ou la rénovation de la liaison ferroviaire entre Littoral et Montagnes sont autant de dossiers qui auront des conséquences majeures pour la Commune de Val-de-Ruz. Autorités et population doivent désormais tirer – et tirer fort – à la même corde, afin que notre belle vallée ressorte renforcée des bouleversements futurs.

Les solutions d'avenir viendront des Vaudruziennes, des Vaudruziens et de nos Autorités. Cette réalité est bien comprise par notre population, qui a participé avec engagement et dynamisme aux ateliers citoyens organisés sous la bannière de l'Ecorégion, comme à tous ceux mis sur pied depuis la fusion. De nombreuses et belles initiatives sont déjà en route et se construisent patiemment, pas à pas.

Il y a dès lors une seule chose à faire : se mettre au travail, ensemble et avec le respect de la tâche à accomplir.

Conseil communal

Magic Pass reconduit à un prix préférentiel

Lancé en 2017, l'abonnement de saison pour 25 stations de ski romandes, dont Les Bugnenets-Savagnières et Le Crêt-du-Puy, s'étend. Egalement valable en été, il englobe par ailleurs de nouveaux domaines touristiques. L'abonnement de saison pour les enfants nés entre 2003 et 2012 est désormais vendu au prix de CHF 269. Pour toutes les autres personnes, le prix est actuellement fixé à CHF 459.

Subvention communale pour les enfants et les étudiants – offre limitée dans le temps

Dans le but de soutenir le ski auprès des enfants nés entre 2003 et 2012 ainsi que les étudiants (maximum 25 ans), la Commune a choisi d'accorder une subvention de CHF 80 par abonnement aux personnes ayant leurs papiers déposés sur le territoire communal de Val-de-Ruz.

Il s'agit néanmoins de ne pas trop tarder pour acquérir son sésame, l'offre préférentielle étant limitée dans le temps, soit jusqu'au 10 septembre 2018 à midi. Or, seuls les abonnements achetés durant cette période donnent droit à la subvention communale.

Les commandes sont possibles sur le site www.magicpass.ch ou aux guichets des stations partenaires.

Abonnement local maintenu

Les autres habitants de la Commune de Val-de-Ruz ne sont pas oubliés. Les offres pour les abonnements de saison aux Bugnenets-Savagnières et au Crêt-du-Puy restent valables pour la saison hivernale 2018-2019 aux mêmes conditions qu'en 2017. Les commandes seront possibles à partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 31 octobre 2018.

De plus amples informations, y compris pour la procédure de remboursement de la participation financière, seront annoncées dans la page communale d'une prochaine édition de «Val-de-Ruz info» ainsi que sur notre site internet.

La Commune est heureuse de s'associer à cette action visant à promouvoir le ski auprès des enfants et des étudiants, ainsi que de soutenir nos deux stations.

Fête nationale: recherche de bénévoles

La Fête nationale va une nouvelle fois se dérouler sur le magnifique site d'Engollon le **lundi 31 juillet 2018**. Cette manifestation nécessite l'implication de plus de 150 bénévoles.

Le bénéfice des ventes de boissons et nourriture revient exclusivement aux sociétés locales et associations villageoises de Val-de-Ruz ayant travaillé durant la manifestation, en fonction du nombre d'heures réalisées. La Commune assume les charges d'organisation.

Vivez cette belle fête de l'intérieur, inscrivez-vous en ligne sur notre site internet et amenez quelques sous à votre société locale ou association.

Recensement des logements vacants

Chaque année, un recensement des logements et locaux vacants est effectué afin de déterminer le taux d'appartements à louer dans les communes neuchâtoises. Afin d'obtenir les résultats les plus précis, nous invitons les propriétaires privés à nous annoncer les objets libres au 1^{er} juin 2018.

Seuls les logements ou locaux commerciaux situés dans la commune et destinés à la location durable (plus de trois mois) sont concernés. En revanche, les bâtiments gérés par des organismes ou sociétés inscrits dans le registre des gérants d'immeubles sont recensés directement par correspondance.

Veuillez prendre contact avec le responsable du recensement au 032 886 56 80 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch pour annoncer les objets à recenser ou pour toute autre question relative à ce sujet.

Le délai de réponse est fixé au 15 juin 2018.



Mise à l'enquête publique

La modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur «Le Sécheron», est mise à l'enquête publique jusqu'au 25 juin 2018.

Le dossier peut être consulté auprès de l'unité administrative de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, dès le 25 mai 2018 (date de publication dans la «Feuille officielle») et jusqu'à la fin du délai de mise à l'enquête.

Toute opposition motivée est à adresser au Conseil communal, par écrit, durant la mise à l'enquête publique.

Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu **mercredi 20 juin 2018 à 19h00** à La Terrassiette, site Evologia (Cernier).

Le Conseil communal vous attend nombreux pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

Documents d'identité

A l'approche des vacances, nous vous invitons à contrôler la validité des documents d'identité afin d'effectuer votre commande suffisamment tôt, le délai officiel de délivrance étant de dix jours ouvrables.

Pour les enfants mineurs de parents qui ne sont pas mariés ensemble, il faut prendre en compte les situations suivantes:

- deux parents titulaires de l'autorité parentale conjointe et vivant dans le même ménage → un seul parent peut effectuer la demande, l'accord de l'autre étant implicite;
- deux parents titulaires de l'autorité parentale conjointe mais ne vivant pas dans le même ménage → le parent effectuant la demande de document d'identité doit être porteur d'une procuration du parent absent, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de ce dernier;
- parents divorcés → le détenteur de l'autorité parentale doit se munir du jugement prouvant qu'il est détenteur de l'autorité parentale exclusive.

Le contrôle des habitants est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Nouveau bureau du Conseil communal

Dans sa séance du 6 juin 2018, le Conseil communal a défini la composition de son bureau pour l'année 2018-2019 de la manière suivante:

Président:	Cédric Cuanillon
Vice-présidente:	Anne Christine Pellissier
Secrétaire:	François Cuche
Secrétaire-adjoint:	Roby Tschopp
Membre:	Christian Hostettler



Quelles activités pour mon enfant?

A la rentrée scolaire 2018-2019, nous allons remettre à tous les élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz le traditionnel programme «Quelles activités pour mon enfant au Val-de-Ruz?» présentant une palette des offres disponibles sur le territoire de la Commune en matière de sports, loisirs et culture pour les enfants âgés de 4 à 16 ans.

Pour ce faire, nous reprenons les informations figurant sur notre site internet, rubrique «Sociétés locales et associations».

Aussi, nous invitons les sociétés, associations et particuliers réalisant des activités en faveur des enfants à se référencer gratuitement ou à mettre à jour leurs données, au moyen du formulaire en ligne. Le document sera réalisé sur la base des informations publiées sur le site au 30 juin 2018.

Pour davantage d'informations, l'administration sports-loisirs-culture renseigne au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

L'école en fête

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de fin d'année scolaire des collèges:

- **Boudevilliers et Valangin**, 8 juin dès 18h00 aux Charabiades à La Fontenelle à Cernier;
- **Cernier**, 29 juin dès 15h30 au collège;
- **Chézard-Saint-Martin**, 28 juin dès 18h00 à la place du Boveret;
- **Coffrane**, 29 juin à 18h00 au collège;
- **Dombresson**, 29 juin de 17h30 à 20h00, départ dans la cour du collège et rallye dans le village;
- **Fontainemelon**, 8 juin à 18h30 à la salle de spectacles (concert et souper), 10h00 répétition générale publique;
- **Fontaines**, 29 juin à 18h00 au collège;
- **La Côtière**, pas de fête cette année (a lieu tous les deux ans);
- **Le Pâquier**, 6 juillet à 11h30 à la place de jeux par beau temps sinon dans la salle des Corbins;
- **Les Geneveys-sur-Coffrane**, 30 juin 2018 à 13h30, spectacle à La Fontenelle, réservé aux familles;
- **Les Hauts-Geneveys**, 29 juin à 18h30 au village (jeux prévus). Thème: «l'art de rue»;
- **Montmollin**, sur la place du village devant le collège, 29 juin dès 18h30, soirée risotto avec animation musicale en live et 30 juin, dès 17h30, spectacle des élèves sur le thème «les sports», cantine, tombola, jeux et musique;
- **Savagnier**, 4 juillet à 17h00, rallye pour les élèves dans la cour du collège ou dans la salle de gymnastique selon la météo, dès 19h00 repas et chants pour tous.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en juin 2018:

Noces d'Or (50 ans)

- Plancherel Eliane et Jean-Pierre, à Chézard-Saint-Martin;
- Zaugg Liliane Michèle et Daniel, à Chézard-Saint-Martin.

Noces de Diamant (60 ans)

- Pharisa Ida et Claude, aux Geneveys-sur-Coffrane.

